Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 076-217606003-20260929-20260605-DE

CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-LÉONARD

Séance du mardi 29 septembre 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

QUESTION N°5 :
Tarifs des concessions dans le cimetière

Le Conseil municipal est invité à délibérer pour fixer les tarifs applicables au 1er janvier 2027.

CIMETIERE	Année 2024 pour mémoire	Année 2025 pour mémoire	Année 2026 pour mémoire	Année 2027
Concession *30 ans* *Droit de superposition*	160.00€	160.00€	160.00€	160.00€
Concession *50 ans* *Droit de superposition*	270.00€	270.00€	270.00€	270.00€
Case dans le colombarium *15 ans (1 ou 2 urnes)*	320.00€	320.00€	320.00€	320.00€
Case dans le colombarium *30 ans (1 ou 2 urnes)*	530.00€	530.00€	530.00€	530.00€
Case dans le colombarium *50 ans (1 ou 2 urnes)*	630.00€	630.00€	630.00€	630.00€

Adopté à l'unanimité.

Signature du maire	Signature du secrétaire de séance	Date de mise en ligne
MAIRIE de SAINT-LÉONARD Seine-Maritime		02/10/2027

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Département de la Seine Maritime
Arrondissement du Havre
Canton de Fécamp

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 076-217606003-20260929-20260605-DE

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD 76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 29 septembre 2026

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	16
Excusés :	2
Absent :	1
Votants :	18

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-neuf septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le vingt-deux septembre deux mille vingt-six, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur François DAUDRUY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :
Mesdames Marie-José BOLEA, Marie-Lise DEGREMONT, Sandrine LEQUEUX Nathalie LETELLIER, Catherine LEVARAY, Bernadette MALANDAIN, Patricia PRADIGNAC, Marie-Pierre PRIEUR,
Messieurs Victor BALIER, Antoine DUMARQUEZ, Aloïse HOCH, Claude MAGUET, Ludovic MAILLARD, Louis VASSEUR, Ludovic VERDIERE
Conseillers municipaux

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :
Madame Audrey PITTE (pouvoir à Claude MAGUET), Monsieur Samuel LEMESLE (pouvoir à François DAUDRUY)

ETAIT ABSENT :
Monsieur Sébastien DUPREY

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire générale de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T., il a été procédé immédiatement à l'élection d'un ***secrétaire de séance*** pris au sein du Conseil ; ***Madame Marie-Pierre PRIEUR*** a été désignée pour remplir ces fonctions.

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)